

COMMUNE DE GRENDELBRUCH

Département
du Bas-Rhin

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Arrondissement
de Molsheim

Séance ordinaire du 10 octobre 2016

Nombre de conseillers
Elus : 15

Sous la présidence de M. Jean-Philippe KAES, Maire

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : HALTER Christian, HEMMERLIN Marie-Odile, EYDMANN Pierre, KRAUT CERASA Anne, HASSENFRAZT Etienne, PRIEUR Martine, SCHOCH Marc, SCHMITT Betty, HARTWEG Pierre, FLORENTIN Christine, BOSSUET David

Conseillers absents: 3

Conseillers absents avec excuse : KAUFF Fabienne, HIMBER Philippe
Conseiller absent sans excuse : HUCKERT Jean-François

Conseillers présents : 12

Secrétaire de séance : HASSENFRAZT Etienne

Point de l'ordre du jour N°14

OBJET : Tarifs des concessions de cimetière

Entendu les explications de l'adjoint Pierre EYDMANN,

Le Maire propose au conseil municipal une actualisation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2017 étant donné que les concessions arrivent à échéance (15 ans et 30 ans).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (PRIEUR Martine)

- RAPPELLE les différentes catégories, à savoir :

- 1^o catégorie : moins de 1,30 ml de largeur
- 2^o catégorie : de 1,31 ml à 2,40 ml de largeur
- 3^o catégorie : plus de 2,40 ml de largeur

- FIXE les tarifs des concessions de cimetière comme suit :

	1 ^o catégorie	2 ^o catégorie	3 ^o catégorie
15 ans	60,00 €	90,00 €	180,00 €
30 ans	120,00 €	180,00 €	360,00 €

- RAPPELLE qu'un tiers de la concession de cimetière ainsi qu'un tiers de la concession pour le colombarium sont à verser au CCAS de la commune



Pour extrait conforme
Grendelbruch le 20 octobre 2016
Le Maire :
Jean-Philippe KAES

Acte certifié exécutoire : Vu la réception en Sous-Préfecture le 24/10/2016
Vu la publication le 24/10/2016